



8 et 9 juillet 2022
MARMANDE STADE G. DARTIAIH



CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA ATHLETISME ADAPTÉ

**ENTRÉE
 LIBRE**



+ d'infos - www.cdsa47.com - 05 53 98 19 72



crédits - oms - cds47 - freepik.com



Sommaire

Mot d'accueil	2
Bienvenue à Marmande	3
Venir à Marmande	4
Comité d'organisation local	5
Programme prévisionnel	6
Informations générales	7
Précisions techniques	9
Demande de dérogation individuelle	13
Autorisation médicale	14
Fiche récapitulative	15
Plan d'accès	16
Hébergements proposés par le COL	17
Fiche hébergement collectif	18
Liste des hébergements	19

Mot d'accueil



Chers sportifs, chers entraîneurs et accompagnateurs,

La FFSA nous a confié l'organisation du championnat de France para athlétisme adapté 2022 et nous en sommes très honorés.

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons dans le Lot-et-Garonne, à Marmande, au stade Georges Dartailh, du 7 au 9 juillet 2022.

Notre département est traditionnellement une terre d'accueil et de convivialité et j'espère que, pendant votre séjour, vous le découvrirez.

Chacun de vous par sa sélection à ce championnat est l'ambassadeur de tous les sportifs du Sport Adapté. Donnez donc le meilleur de vous-même et « performez ».

Merci aux accompagnateurs, aux bénévoles et à nos partenaires qui contribueront au succès de cet événement sportif. Une mention particulière à l'USMA et à la ville de Marmande.

Sportivement,



Marie-Odile BLIN PREVOST
Présidente du COL

Bienvenue à Marmande



Le Lot-et-Garonne :

Le Lot et Garonne, département accueillant et généreux est encadré par le Périgord au nord-est, les Landes au sud-ouest, le Gers au sud et par deux grosses métropoles régionales reliées par l'A62 : Bordeaux et Toulouse.

C'est un pays de transition entre le Quercy et les Landes, vallonné, traversé par deux superbes fleuves, le Lot et la Garonne qui se rejoignent à Aiguillon. Essentiellement rural, le Lot et Garonne est une terre généreuse en productions agricoles, baigné de vergers et terres fertiles, vignes, champs et cultures. C'est un territoire de bien vivre et de bien manger, de mélanges de cultures et de convivialité. Aujourd'hui, les attraits touristiques du Lot et Garonne sont nombreux, pays de Bastides et Châteaux, de tourisme rural et fluvial (200km de voies navigables) de vergers et de multiples activités de plein air, c'est un lieu de tourisme à la fois culturel, de détente, sportif et gastronomique.

Val de Garonne, Gascogne :

Le **Val de Garonne** est un territoire situé dans le Sud-Ouest de la France, en **Aquitaine**. Dans le département du **Lot-et-Garonne**, situé à moins d'une heure de route de Bordeaux et d'Agen, autour de **Marmande**, le Val de Garonne est une destination aux multiples atouts ! Vous serez séduits par la richesse et de la diversité de son **patrimoine** historique, par la douceur de son train de vie, par son climat et de sa **gastronomie**. Le Val de Garonne recèle d'activités en tout genre ! Entre **Garonne** et **Canal**, des activités nautiques variées sont possibles, des promenades sur la **voie verte** en pleine nature... Des visites culturelles, mais aussi des rencontres étonnantes avec nos producteurs locaux et artisans d'art. Chaque ville du Val de Garonne détient ses joyaux. Et chaque village est une exploration.

Marmande :

Marmande « la belle », Capitale Maraichère, doit son opulence et sa sérénité au don de la nature que constitue la plaine Garonnaise qui l'entoure. La cité, fondée par Richard Cœur de Lion en 1182, troisième commune du Lot-et-Garonne, se situe à égale distance entre Bordeaux et Agen. Capitale de la tomate, elle possède un très beau parc et de jolies places où il fait bon flâner en centre-ville. Marmande est également le lieu de nombreux événements culturels à la belle saison, tel que l'incontournable Garorock.



Venir à Marmande



Stade Georges Dartailh

Parkings : 2 rue Portogruaro et Impasse Jean Bouin
47200 MARMANDE

En voiture

- Suivre le fléchage FFSA
- Autoroute A62 : prendre la sortie n°5 Marmande ; premier rond-point (RP) 1^{ère} sortie ; deuxième RP 2^e sortie ; troisième RP 1^{ère} sortie ; premier feu : tout droit ; deuxième feu : à gauche

En train/TGV

- Via la gare SNCF de Marmande, située à 5 minutes en voiture (15 minutes à pied) du stade
- Liaisons rapides vers Bordeaux, Toulouse, Paris, etc.
- Pour plus de renseignements : <https://www.oui.sncf/>

Comité d'organisation local

Présidente du COL
Madame Marie-Odile BLIN PREVOST
Présidente du CDSA 47

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Patricia MARGOT
Secrétaire général	Max MIGOLI
Commission Coordination / Logistique	Laurie CASTAGNOS
Commission Sportive	Cathy DEGAIN
Commission Médicale	Laurent RUBIO
Commission Restauration	Jean-François PREVOST
Commission Partenariats / Hébergement	Vincent CARLIER
Commission Communication	Martine PUIG MIGOLI
Commission Animation / Bénévolat	Marie-Odile BLIN PREVOST
Commission Développement Durable	Martine PUIG MIGOLI

Cadre Technique National para athlétisme adapté	Quentin SCHILLE quentin.schille@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Laure DUGACHARD laure.dugachard@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para athlétisme adapté	Frédéric DRIEU frederic.drieu@sportadapte.fr



COL France para athlétisme adapté 2022
CDSA 47 – Laurie CASTAGNOS

997 A Avenue du Docteur Jean Bru
 47000 AGEN

05 53 98 19 72 / 06 17 68 76 34

ffsa47cd@wanadoo.fr

Programme prévisionnel

Jeudi 07 juillet 2022

14h00 - 18h00	Accueil des délégations - Stade Georges Dartiailh
18h30 - 19h00	Cérémonie d'ouverture - Stade Georges Dartiailh
18h45 - 19h15	Réunion des entraîneurs - Stade Georges Dartiailh
19h30 - 21h00	Repas - Lycée Val de Garonne

Vendredi 08 juillet 2022

09h00 - 12h00	Épreuves - Stade Georges Dartiailh
11h30 - 14h00	Repas - Lycée Val de Garonne
13h30 - 18h00	Épreuves - Stade Georges Dartiailh
19h00 - 21h00	Repas - Lycée Val de Garonne

Samedi 09 juillet 2022

09h00 - 12h00	Épreuves - Stade Georges Dartiailh
11h30 - 14h00	Repas - Lycée Val de Garonne
13h30 - 18h00	Épreuves - Stade Georges Dartiailh
19h00	Cérémonie de clôture - Stade Georges Dartiailh
19h30 - 23h00	Repas et soirée de gala - Espace Expo Marmande

Ce programme est prévisionnel et est susceptible d'être modifié.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le mercredi 8 juin 2022.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 7 juillet 2022 de 14h00 à 18h00
Stade Georges Dartailh

Parkings : 2 Rue Portugruaro ou Impasse Jean Bouin, 47200 MARMANDE

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du para athlétisme adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h30 à 14h00 le midi et de 19h00 ou 19h30 à 21h00 le soir**.

Ils auront lieu au :

Lycée Val de Garonne
Entrée : Rue Portugruaro, 47200 MARMANDE

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 9 juillet à partir de 19h30
Espace Expo Marmande
RN 113, 47200 MARMANDE

Hébergements

Afin de faciliter l'organisation du déplacement pour les délégations, le COL propose des hébergements collectifs (petits-déjeuners inclus) à proximité du lieu de compétition (voir la fiche de réservation en fin de dossier page 19). **Attention, le nombre de places est limité à 350 lits !**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations qui le souhaitent les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Vous trouverez dans le livret d'accueil des délégations tous les numéros d'urgence utiles (hôpital, clinique, pharmacie...).

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para athlétisme adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para athlétisme adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para athlétisme adapté** relève du règlement **para athlétisme adapté** FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para athlétisme adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription **individuelle** doit être validée par le(la) président(e) de la ligue régionale et le(la) président(e) du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 14 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Jean-Claude HERRY – jc.herry@athle29.info – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **mercredi 8 juin 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **mercredi 8 juin 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par les référents championnat de France de la CSN **para athlétisme adapté** – Annick BIEHLER et Daniel AVIGNON – et le Cadre Technique National de la discipline – Quentin SCHILLE – est programmée le :

Jeudi 7 juillet 2022 à 18h45
Stade Georges Dartailh

Parkings : 2 Rue Portogruaro ou Impasse Jean Bouin, 47200 MARMANDE

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à frederic.drieu@sportadapte.fr.

Échauffement et compétition

Échauffement : Possibilité de s'échauffer autour du stade et sur la piste avant le début des compétitions le vendredi matin et le samedi matin à partir de 8h30.

Les compétitions débuteront à 9h00 précise.

Compétition :

- CD et BC : un athlète peut effectuer 3 épreuves mais reste limité à deux courses maximums de la même famille (sprint du 100m au 400m ou ½ fond du 800m au 5000m)
Ex : 1 course, 1 saut et 1 lancer, 3 sauts ou 3 lancers, 2 sauts et 1 course, 2 lancers et 1 course, 2 courses et 1 saut ou 1 lancer, 2 sauts et 1 lancer, 2 lancers et 1 saut
Pour le ½ fond possibilité de doubler 800m/1500m ou 1500m/5000m chez les hommes et 800m/1500m ou le 1500m/3000m chez les filles, impossibilité de doubler 800m/5000m ou 800m/3000m. Cependant il sera autorisé à un athlète de doubler 400/800
- AB : le nombre d'épreuves est limité à 2 épreuves individuelles au choix
Les courses de relais ne font pas partie des épreuves individuelles et ne rentrent pas en compte dans le nombre d'épreuves autorisées en individuel

Équipements sportifs

Une tenue sportive est obligatoire avec un maillot d'association sportive, pointes d'athlétisme 6mm maximum. Baskets, short et t-shirt du club FFSA. **PENSEZ À PRENDRE DES ÉPINGLES POUR LES DOSSARDS** (4 par dossard).

Catégories d'âge

Catégories	-21 ans	Séniors	Vétérans 1	Vétérans 2
2021-2022	2003 à 2001	2000 à 1982	1981 à 1972	1971 et avant

Catégorie de -18 ans : demande de surclassement possible pour les jeunes de 17 ans afin de concourir en -21 ans. Le surclassement est impossible pour les autres catégories. Le jeune qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra y faire figurer, la mention « surclassement autorisé pour la compétition en athlétisme ».

Inscriptions

Merci de renvoyer le document rempli à l'adresse mail du COL : ffsa47cd@wanadoo.fr

- **Lien pour télécharger le formulaire inscriptions :**
<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1jdn3WkbSjMrkYgxQTyO-646u-IgLv8P/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true>

PS : ouvrir le lien, puis téléchargez le document pour pouvoir le modifier avant envoi au COL.

- Vous pouvez consulter les start-lists, le programme prévisionnel des courses puis les résultats du championnat via le lien ci-dessous : <http://para-athletisme-adapte-2022.engagements.fr/>

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para athlétisme adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para athlétisme adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para athlétisme adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Laurie CASTAGNOS – COL France para athlétisme adapté 2022

CDSA 47 – 997 A avenue du Dr Jean Bru, 47000 AGEN

06 17 68 76 34/05 53 98 19 72 – ffsa47cd@wanadoo.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le mercredi 8 juin 2022 :

- La fiche association via le fichier d'inscription Excel
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement via le fichier d'inscription Excel
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

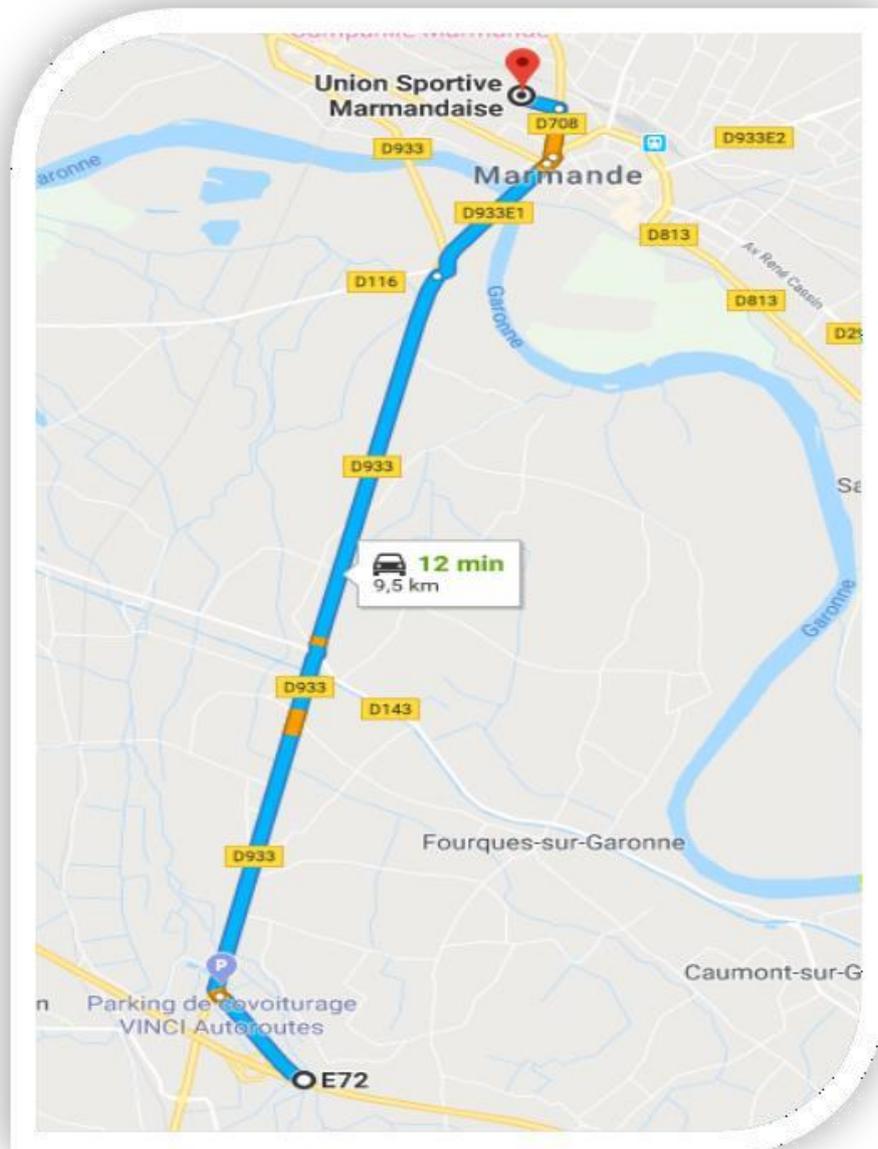
- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès



Hébergements proposés par le COL

Afin de faciliter votre venue au championnat de France et vos démarches de réservation, le COL vous propose de vous loger en hébergement collectif (chambre de 2 à 6 personnes) situé à proximité du lieu de compétition !

Attention : 350 places maxi !!

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du règlement.

Un mail de confirmation vous sera adressé par le COL pour attester de l'enregistrement de votre inscription sur cet hébergement.



FICHE HÉBERGEMENT COLLECTIF

À renvoyer au COL avant le **mercredi 8 juin 2022**

COL France para athlétisme adapté 2022

CDSA 47 – 997 A avenue du Docteur Jean Bru, 47000 AGEN

05 53 98 19 72/06 17 68 76 34 / ffsa47cd@wanadoo.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION HÉBERGEMENT	PRIX/PERS.	NOMBRE				MONTANT	
		Hommes		Femmes			Total
		Sportifs	Acc.	Sportifs	Acc.		
3 nuits – Petits-déjeuners inclus	55€						

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : euros
N° de chèque : de la banque :

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Date :

Signature :

Liste des hébergements

Nom et coordonnées	Descriptif	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel La Couronne Marmande 05 53 84 54 31 info@hotellacouronne47.com	20 chambres climatisées. Possibilité de tarifs de groupes sportifs en contactant l'hôtel.	Chambres simples/doubles : 68€/75€/nuit Chambres triples : 86€/nuit Chambres 5 personnes : 115€/nuit Petit déjeuner (buffet) : 9€ Taxe de séjour : 0,70€	1,4 km
Hôtel le Lion d'Or Marmande 05 53 64 21 30 contact@hotelmarmande.fr	28 chambres. Possibilité de tarifs de groupes sportifs en contactant l'hôtel.	Chambres simples : 62€/nuit Chambres doubles : 69€/nuit Chambres triples : 88€/nuit Petit déjeuner (buffet) : 9,5€ Taxe de séjour : 0,90€	1,9 km
Campanile Marmande 05 53 94 39 80 marmande@campanile.fr	19 chambres disponibles. Tarifs sportifs (à préciser lors de l'appel).	Chambre 1 ou 2 personnes : 59€/nuit Taxe de séjour : 0,90€/personne Petit déjeuner (buffet) : 10,90€	2,3 km
Ibis Budget Marmande 08 92 68 32 86	66 chambres de 1 à 3 personnes (1 lit double et 1 lit superposé).	65€ pour 1 personne 69,40€ pour 2 personnes 68,10€ pour 3 personnes Petit déjeuner (buffet) : 6,90€ Taxe de séjour comprise dans le tarif des chambres	2,3 km
Hôtel Le Capricorne Marmande 05 53 64 16 14	34 chambres (dont 8 chambres twins). Possibilité de tarifs de groupe en contactant l'hôtel.	Chambre simple et double : 80€ Taxe de séjour : 0,90€/personne Petit déjeuner : 9€	2,8 km
Hôtel Le Relais de Deux Mers 05.54.01.01.95 h4707@theoriginalshots.com	66 chambres.	Chambre twins : 70€ Taxe de séjour : 0,90€/personne Petits déjeuners inclus dans le prix de la chambre	8,5 km



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

